



Procès-verbal du Conseil d'Administration Réunion en visioconférence du Lundi 07 Février 2022

Le Président **Loreto GUAGLIARDI** ouvre la séance à 18h30.

Présents : Mme **BIDORET - BRETHES - DANTHEZ** - MM. **BARBARO - CHEVALIER - ESCALLE - GUAGLIARDI P. - LEE - LUMALE - OYHAMBERRY - ROSELIER - STINAT - VIELLE**

Assistent : MM. **COURROUYAN** (Directeur Administratif et Financier) - **LANET** (Président CDPA)

Excusés : Mme **PORTRON** - MM. **DUMAS** (pouvoir à Patrick GUAGLIARDI) - **FEY** (pouvoir à Loreto GUAGLIARDI) - **JACQUEMAIN - LESCA** (pouvoir à Philippe OYHAMBERRY) - **LOUSTALOT - MARTINEZ**

Le Conseil d'Administration adresse toutes ses condoléances attristées au club de la Violette Aturine suite au décès de Gérald PIROT, dirigeant et éducateur du club.

Propos du Président

En ouverture de cette réunion, le Président donne lecture aux membres du Conseil d'Administration d'un courriel reçu de la part de Stéphane FEY, dans lequel il fait part de sa démission du Conseil d'Administration pour motif personnel. De sincères remerciements sont adressés à Stéphane pour son investissement au service du football landais.

Le Président revient sur les procès-verbaux du Bureau Exécutif du 16 Novembre 2021, 10 Janvier 2022 et 27 Janvier 2022, dont il évoque les principaux points. Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité et seront portés à la connaissance des clubs sur le site internet.

Pour terminer son propos introductif, le Président tient à rappeler les relations de bienveillance qui doivent régner entre Présidents de clubs, suite à plusieurs appels reçus ces dernières semaines. Une réunion de travail avec les clubs de haut niveau du département (N2, N3, R1, R2) se tiendra le Lundi 28 Février 2022 à 18h45 au Centre départemental.



Conseil consultatif des jeunes dirigeants du football landais

Chloé BIDORET présente la composition du futur conseil consultatif des jeunes dirigeants du football landais, composé de 12 membres (6 femmes et 6 hommes). Ce conseil sera installé dans le courant du mois de mars. Ses premières actions sont identifiées : finales départementales des Festivals U11 et U13 des 02 et 03 Avril 2022, accompagnement Grande Journée Foot Crédit Agricole du 28 Mai 2022 et soirée de la Fondation du Bénévolat du 10 Juin 2022.

Pôle des Activités Sportives

↳ Situation sanitaire au 07 Février 2022

Le Président fait un point sur la situation sanitaire dans le département au 07 Février 2022. Si la levée des restrictions au 02 Février 2022 n'a pas réellement impacté le fonctionnement des clubs landais, la prochaine étape du 16 Février verra la réouverture des buvettes et foyers. Un nouveau rendez-vous en visioconférence avec les Présidents de clubs est programmé le vendredi 11 février 2022 à 12h15.

↳ Statistiques licenciés au 03 Février 2022

Jérôme COURROUYAN, Directeur Administratif et Financier, fait un point sur l'état des licences au 03 Février 2022 qui affiche un total de 11 505 licences. Ce chiffre est déjà supérieur au total de la saison 2019/2020, soit la période avant Covid. Dans le détail, toutes les catégories de pratiquant(e)s affichent un bilan excédentaire. Dans la catégorie des encadrant(e)s, seul les éducateurs fédéraux/animateurs présentent un bilan légèrement déficitaire.

↳ Décisions du Bureau Exécutif du 27 Janvier 2022

Le Président revient sur 2 décisions importantes prises par le Bureau Exécutif concernant le déroulement des compétitions :

- Pour les rencontres en retard, toutes catégories, il est décidé que la date butoir pour la mise à jour du calendrier interviendra le 02 mai 2022. Les clubs concernés qui ne disposeraient pas d'une date de libre au calendrier devront jouer en semaine sur un terrain homologué pour nocturne. Le Pôle des Activités Sportives reste chargé de la programmation des matches remis.
- En Coupe des Landes, à tout moment de la saison, lorsqu'une rencontre ne peut se dérouler à la date initialement prévue au calendrier, elle est automatiquement remise à la première date disponible pour les 2 équipes. Si aucune date de rattrapage n'est prévue avant le tour suivant, la rencontre sera automatiquement fixée au mercredi précédent ou au mercredi suivant la date initiale, après entente entre les clubs concernés.



En cas de désaccord, le Pôle des Activités Sportives fixera la date de la rencontre. Si le club recevant ne dispose pas d'un éclairage homologué, il devra proposer un terrain de repli. A défaut, la rencontre sera inversée

↳ **Fin de la cellule de veille « Covid 19 »**

Sur proposition du Bureau Exécutif, après avoir entendu les explications complémentaires du Président, le Conseil d'Administration acte l'arrêt au 01 mars 2022 de la cellule de veille « Covid 19 » mise en place le week-end depuis le 01 Novembre 2021 pour l'accompagnement des clubs dans la gestion de la crise sanitaire liée au Covid 19. Le Président remercie les salariés administratifs ayant contribué à maintenir ce service aux clubs durant cette période compliquée.

A compter du 01 mars 2022, la réglementation sportive en vigueur dans la gestion des compétitions, votée par les clubs, s'appliquera intégralement. En cas de difficulté, il conviendra d'adresser un mail à : district@landes.fff.fr.

↳ **Communication courrier ou courriel avec l'instance départementale.**

Devant la multiplication des courriers ou courriels qui parviennent au secrétariat du District non revêtus de la signature manuscrite et/ou électronique d'un représentant habilité de l'association ce qui perturbe le bon fonctionnement des commissions départementales et des services administratifs, le Conseil d'Administration, sur proposition du Bureau Exécutif, valide ce qui suit avec effet immédiat :

« Tout courrier ou courriel doit être adressé à l'instance départementale sur papier à entête du club et/ou à partir de la boîte mail officielle ; Il sera nécessairement signé par un représentant habilité de l'association qui fera figurer son nom, prénom et fonction. A défaut de l'observation de ces deux règles, le courrier ou courriel concerné sera retourné au club pour validation. »

↳ **Dates, lieux et organisations des manifestations de fin de saison**

Sur proposition du Pôle des Activités Sportives, le Conseil d'Administration valide l'organisation des événements de fin de saison suivants :

- **Finales départementales des Festivals U11 et U13 des 02 et 03 Avril 2022** - Parc des Sports de CAPBRETON - club support : SCS FC
- **Fête départementale du football landais du Jeudi 26 Mai 2022** - Complexe de l'Argenté de MONT DE MARSAN - club support : Stade Montois

Les finales de la Coupe des Réserves et Coupe des Landes Féminines à 8 sont intégrées à la journée de fête du football landais.

- 
- **Grande Journée Foot Crédit Agricole du Samedi 28 Mai 2022** - Complexe André Darrigade de DAX - club support : JA Dax

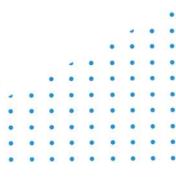
Une Coupe des Landes à 11 U14-U17 F sera proposée et intégrée à cette journée intégralement dédiée à la jeunesse.

- **Finale nationale du Festival Foot U13 les 04 et 05 Juin 2022** (sous réserve) - Parc des Sports de CAPBRETON - club support : SCS FC
- **Finales départementales des championnats Seniors D2 et D3 du Dimanche 05 Juin 2022** - Complexe Jacques Foix de MONT DE MARSAN – club support : ES Montoise
- **Fête départementale du football d’animation (U7-U9) du Samedi 11 Juin 2022** - Plaine des Sports de TARTAS - club support : FC Tartas St Yaguen

Pôle de l’Arbitrage

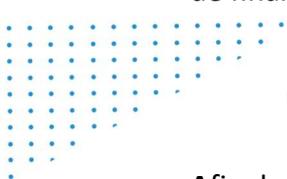
↳ Situation de l’arbitrage landais au 31 Janvier 2022

Kevin ROSELIER, responsable du Pôle de l’Arbitrage, fait un point sur l’effectif de l’arbitrage landais. Au 31 Janvier 2022, 106 arbitres sont licenciés. Dans le cadre des FIA et des restrictions sanitaires, plusieurs candidats doivent encore passer leur formation théorique. Dans les semaines à venir, de nouvelles formations seront proposées en présentiel si possible.



↳ Recrutement d’un agent de développement en arbitrage en partenariat avec le District 64

Le Président présente Quentin LANET aux membres du Conseil d’Administration. Actuel Président de la CDPA, Quentin LANET occupera le poste d’agent de développement en arbitrage à compter du 01 Mars 2022, pour un contrat à durée déterminée de 4 mois. Le financement de ce poste sera partagé avec le District des Pyrénées Atlantiques, sur lequel Quentin interviendra à 50% de son temps de travail. Au 01 Juillet, un point sera fait sur l’évolution du poste pour un éventuel passage à un contrat à durée indéterminée. Le Directeur Administratif et Financier est chargé de la finalisation du contrat de travail et de la convention de financement à conclure avec le District des Pyrénées Atlantiques.



↳ Soutien financier à la gestion administrative du Pôle de l’Arbitrage

Afin de soutenir son action auprès de l’arbitrage landais (Pôle de l’Arbitrage, CDA), le Président présente un accompagnement financier pour Kevin ROSELIER à hauteur de 15h mensuelles pour la période de Mars à Juin 2022. Le Conseil d’Administration valide à l’unanimité ce soutien financier. Le Directeur Administratif et Financier est chargé de l’élaboration du contrat de travail.



Pôle de gestion

↳ Contrat de location longue durée de Cap Landes

Le Président confirme aux membres du Conseil d'Administration la mise en œuvre du contrat de location avec la Croix Rouge Française. Ce contrat, qui concerne l'intégralité des locaux d'hébergement de Cap Landes, soit 40 lits, a débuté le 01 Janvier 2022 pour une durée de 3 ans, à hauteur de 96 000 € TTC annuels (hors fluides).

↳ Ouverture d'un tiers lieu sur les bureaux inoccupés du Centre départemental

Le Président indique qu'un projet de création d'un tiers-lieu est à l'étude sur les bureaux actuellement inoccupés du Centre départemental, espace administratif. Ce projet pourrait bénéficier d'un soutien financier de l'Etat, voire des fonds européens.

Tour Elite UEFA U19

La Fédération Française de Football a retenu favorablement la candidature du District des Landes pour l'organisation du Tour Elite UEFA U19. Ce tournoi, qui va réunir les sélections de Bosnie Herzégovine, République Tchèque, Suède et France, se tiendra du 21 au 30 Mars 2022 sur les installations de Dax et St Paul les Dax.

↳ Sites retenus

Après 2 visites des instances fédérales, les installations suivantes ont été retenues :

Hébergements

- BRIT Hôtel de ST PAUL LES DAX (Bosnie Herzégovine)
- Hôtel Sourcéo de ST PAUL LES DAX (République Tchèque)
- Hôtel le Splendid de DAX (Suède et France)
- A préciser : Hôtel des officiels.

Terrains d'entraînement

- Stade municipal de PONTONX (Bosnie Herzégovine)
- Plaine des Sports terrain n°3 de ST PAUL LES DAX (République Tchèque)
- Terrain fibré du complexe André Darrigade de DAX (Suède)
- Terrain d'Aurus de ST PAUL LES DAX (France)
- Stade municipal de ST-GEOURS DE MAREMNE (terrain de repli)

↳ Calendrier des rencontres

Les rencontres se dérouleront selon le programme suivant :



Mercredi 23 Mars 2022

- 15h : France - Suède (Dax)
- 18h : République Tchèque - Bosnie Herzégovine (St Paul les Dax)

Samedi 26 Mars 2022

- 15h : France - République Tchèque (St Paul les Dax)
- 18h : Bosnie-Herzégovine - Suède (Dax)

Mardi 29 Mars 2022

- 15h : Bosnie-Herzégovine - France (Dax)
- 15h : Suède - République Tchèque (St Paul les Dax)

↳ **Composition du Comité d'Organisation Local.**

Le Conseil d'Administration valide la composition du Comité d'Organisation Local qui sera prochainement installé. Une première réunion commune d'organisation avec les clubs et les municipalités concernées sera organisée le Mardi 15 Février 2022 à 14h30 dans les salons de l'Hôtel Sourcéo de Saint Paul les Dax.

Calendrier événementiel

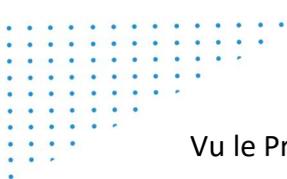
Le Président rappelle les dates des 4 réunions de secteur du printemps 2022 :

- Lundi 04 Avril 2022 : secteur Nord-Ouest
- Lundi 11 Avril 2022 : secteur Sud-Ouest
- Lundi 25 Avril 2022 : secteur Nord-Est
- Lundi 02 Mai 2022 : secteur Sud-Est

Les lieux seront précisés ultérieurement après répartition des clubs dans les 4 secteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30.

Prochaine réunion : Mardi 12 Avril 2022 en présence du Président de la LFNA, Saïd ENNJIMI.



Vu le Président, **Loreto GUAGLIARDI**